



**Syndicat C.G.T. des ANIMATEURS de la VILLE DE PARIS
et des ADMINISTRATIONS ANNEXES**

**Compte rendu du Comité d'Hygiène, de Sécurité
et des Conditions de Travail
de la Direction des Affaires Scolaires du 7 Novembre 2017**

Notre syndicat CGT est intervenu au CHS-CT DASCO par le biais d'une déclaration et de questionnements.

C'était la dernière réunion officielle avec Mme Virginie Darpheuille, Directrice des affaires scolaires, elle quittait dès le lendemain ses fonctions. L'intérim sera assuré par Mr Christophe Derboule, qui était jusqu'alors son Directeur-adjoint.

La nouvelle nomination d'un Directeur des Affaires Scolaires se ferait en janvier 2018.

Par contre, il s'agissait de la première réunion officielle avec Mr Patrick Bloche, le nouvel Adjoint au Maire chargé, non plus « des affaires scolaires, de la Réussite Educative et des Rythmes Educatifs », comme l'était Mme Alexandra Cordebart, mais « de l'éducation, de la petite enfance et des familles ».

Le rapprochement entre les crèches et les écoles se fait de façon de plus en plus explicite...après l'accueil des enfants de 2 ans et demi l'été, quelle sera la prochaine étape ? Rappelons de même que les Circonscriptions des Affaires Scolaires d'autrefois..sont devenues « Affaires Scolaires et Petite enfance »...

Etait présent des cadres de la Dasco, ainsi que des médecins de prévention, le BCTRS et des ergonomes...

Notre syndicat CGT a fait la déclaration suivante :

Monsieur le Maire,

Notre syndicat CGT des animateurs de la ville de Paris souhaite vous interpeller lors de votre prise de fonction au sein de l'exécutif parisien chargé des affaires scolaires.

Tout d'abord pour vous signaler que vous êtes, Monsieur le Maire, le troisième élu à prendre les rênes de cette Direction depuis l'année 2014. C'est beaucoup mais en fait très révélateur de l'instabilité régnant au sein des cadres de l'Arsenal depuis de nombreuses années.

Nous utilisons souvent l'expression suivante pour qualifier la situation, expression certes un peu lapidaire, la DASCO, c'est un hall de gare.

Notre syndicat pointe un dysfonctionnement mais ne vise pas les personnes.

Nous formulons le vœu que figure dans votre feuille de route la stabilisation d'une équipe à la DASCO au niveau central.

Que cette équipe fasse davantage la place à des professionnels dans les services centraux correspondant aux métiers du terrain, il faut, par exemple, davantage de diplômés de niveau 2 de l'animation dans une collectivité qui gère du périscolaire dans des centaines d'école.

La CGT animateurs a des propositions concrètes à vous faire sur le métier. Nous sollicitons un rendez-vous dans les meilleurs délais.

Nous souhaitons maintenant attirer votre attention sur des points spécifiques découlant du CHS-CT DASCO et concernant notre profession qui sont essentiels à régler dans le cadre d'un calendrier précis, selon nous.

Citons :

- Bilan sur les postes aménagés pour les personnes ayant un aménagement de la médecine du travail dans le primaire. Proposition des CASPE pour le personnel concerné. Accès des animateurs aux remplacements de loge l'été et postes administratifs dans les CASPE
- Clarification sur la prise de médicaments et piqûres pour les enfants qui sont du ressort de soins infirmiers
- Eclaircissement et remise à plat des procédures d'accueil des PAI et PPS
- Demande d'attribution de l'indemnité de chaussure et de petit équipement pour les personnels d'animation ne bénéficiant pas de dotations vestimentaires spécifiques
- Lutte contre les nuisances sonores dans les établissements scolaires avec un suivi annuel de nos collègues par la médecine du travail
- Demande de création d'assistant sanitaire dans chaque centre de loisirs durant l'été.

La liste n'est pas exhaustive. Nous vous exposerons d'autres doléances lors de prochaines réunions de travail et rendez-vous.

La CGT animateurs souhaite un calendrier contraint avec de réels avancées pour les personnels d'animation.

Pour finir, nous souhaitons à Mme Darpheuille, dont nous avons apprécié l'écoute dans le cadre professionnel, une bonne prise de fonction au sein du Secrétariat Général.

En réponse Mr Bloche nous dira juste avoir sa porte grande ouverte aux syndicats, souhaite « prendre son temps pour dialoguer », il déclarera connaître quand même un peu l'univers des écoles de par sa fonction durant plusieurs années comme Maire du 11^{ème} arrondissement et député...

Concernant les sujets traités durant ce CHS-CT : voilà une synthèse de différentes questions. N'hésitez pas à nous solliciter.

Insertion des personnes en situation de handicap

Il existe un référent handicap à la DASCO qui intervient pour l'intégration ou l'aménagement des conditions de travail pour des personnes en situation de handicap. En 2016, il a suivi 11 animateurs.

Ses actions visent aussi à aider les personnes à constituer un dossier pour la reconnaissance du handicap.

Mais aussi si en cas de besoin d'un appareil de correction auditive. Par son biais, si la demande est acceptée, la prise en charge par la ville est de 98% du montant global...

Animateurs, il faut absolument demander systématiquement un audiogramme lors de toute convocation de la médecine de la ville. Vous pourrez voir alors sur plusieurs années si vous avez subi une perte ou pas.

Reconversion professionnelle

Vous pouvez bénéficier d'un reclassement si vous avez une inaptitude avérée pour occuper la fonction pour laquelle vous avez été recruté ou prévenir les risques « d'usure ».

41 animateurs titulaires en 2016 sont bénéficiaires d'une action de reclassement et 7 sont sortis définitivement du dispositif.

A la DASCO, il faut passer par le Bureau de la Formation et de l'insertion (à l'arsenal).

Sachez-le, il existe aussi d'autres dispositifs de ce type :

- Le dispositif des emplois tremplins (reclassement pour raisons de santé en vue d'un changement de corps professionnel).
- Le reclassement sans changement de corps
- Le dispositif des passerelles (mobilité entre corps de même catégorie, 37 titulaires en ont bénéficié depuis 2014). En fait il s'agit d'une évolution de carrière des agents. Dans le cadre de ces passerelles, vous pouvez bénéficier de temps d'information et de formation « découverte métier sur site ».
- Le dispositif des nouveaux métiers. C'est nouveau. Il s'agit d'élargir les débouchés offerts aux agents en reconversion pour raison de santé. C'est un parcours alternatif à celui des emplois tremplins (essentiellement tournés vers la filière administrative) pour aller vers des nouveaux métiers.

Exemple de ces métiers : relais de prévention, agent d'accueil à l'aide sociale à l'enfance mais aussi, ambassadeur de l'énergie (!) ou assistant de communication de proximité (!)...

Rapport annuel 2016 du Service d'Accompagnement et de médiation pour la DASCO

La Dasco reste, en 2016, la 3^{ème} direction la plus représentée à la consultation souffrance et travail.

Dans son rapport, il est fait un diagnostic spécifique par métier. En ce qui concerne les animateurs, dans la rubrique « Des rapports sociaux difficiles pendant les activités professionnelles », il est écrit :

« Des animateurs font part d'un management inapproprié (agressivité, colères, violences verbales adressées, ruptures et isolements, rejets séparation des collègues) et souffrent du manque de disponibilités, d'écoute, d'échanges et de partage avec leur REV. »

Les éléments d'analyse de ces situations, que l'on trouve dans le rapport, porte essentiellement sur des raisons individuelles. On voit apparaître fortement la notion « d'usure » physique ou psychologique. On peut trouver aussi des notions comme « conséquence d'une difficulté à gérer en amont les conflits par la parole ou les prises de décisions ».

La CGT animateurs est intervenue pour dire à l'élu que les tensions soulevées dans le rapport soulèvent aussi des manquements de l'institution qui rendent possible ces tensions.

Depuis 2013, les REV se sont vu confier des tâches nouvelles de type gestion administrative ou management et communication à l'adresse des parents et de l'Education National. La colonne vertébrale de leur métier doit pourtant se centrer sur le projet, la gestion d'une équipe et les enfants. Tout cela s'est retrouvé à l'arrière-plan. La formation professionnelle n'a pas suivi.

D'autre part, de nombreux animateurs se sont retrouvés propulsés REV intérimaires sans expériences ni formation adaptée, ni tutorat des CASPE.

Comment alors s'étonner que certains deviennent trop autoritaires ou agressifs, l'institution a sa responsabilité qu'il ne faut pas éluder au profit de seuls motifs individuels.

Pour la CGT animateurs, l'absence de formations professionnelles adaptées depuis plus de 20 ans, est la pierre angulaire de nombreuses difficultés de l'animation.

Nous avons déploré la position qu'avait prise Mme Darpheuille dans un rapport de 200 pages adressé principalement aux conseillers de Paris et intitulé : « La politique dédiée au périscolaire à Paris », page 84 :

« Virginie Darpheuille précise qu'elle n'est pas défavorable aux formations diplômantes, mais que celles-ci ne sont pas aujourd'hui sa priorité : « Je comprends tout agent qui peut souhaiter acquérir, comme n'importe quel autre agent, une formation diplômante, mais cela ne correspond pas aujourd'hui aux besoins de premier rang de l'employeur qu'est la DASCO. »

La CGT a demandé au Maire de changer de logique en formant et accompagnant mieux les animateurs dans un parcours cohérent. Que cela pourrait permettre de désamorcer de nombreux conflits ou tensions dans les écoles.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin ou de passer à notre permanence :

L'ANIMATION EST NOTRE METIER

Pour nous contacter 01.42.76.40.87 (répondeur si absent) ou portable : 06 81 39 89 53
Permanence tous les 1^{ers} jeudis du mois au 4 rue Lobau – 75004 PARIS (M° Hôtel de Ville)
De 14 heures à 16 heures (salle 114)
Site Internet : taper animateurs cgt paris –
Mail : syndicat.cgt-animateurs@paris.fr

Paris, le 13.11.17

Bulletin d'Adhésion CGT ANIMATEURS

Nom.....Prénom.....
Ecole.....Grade.....
Adresse personnelle.....

A remettre à un délégué de votre connaissance ou à renvoyer à l'Union Syndicale CGT des Services Publics Parisiens Animateurs
3 Rue du Château d'Eau, Paris 10^{ème} - ☎ 01.44.52.77.05. – 📠 : 01.44.52.77.29